

Réunion PSO 35 du 12 mars 2018

Présents : Alain Leroy, Michèle Letort, Jean Yves Bausson, Gaby Navennec

La réunion avait pour objet de nous situer sur les textes présentés par notre AG fédérale où Jean Yves doit représenter notre groupe local. Nous avons échangé sur les principales priorités (les deux changements majeurs et les 6 priorités principales).

Pour faciliter la lecture une partie de nos échanges figurent en note de bas de page. Nous pourrions prolonger ces échanges et remédier aux oublis de ce bref compte rendu lors de notre prochaine Assemblée générale le 16 avril prochain.

I.2. Principales priorités de cette stratégie 2018-2023

ActionAid France - Peuples Solidaires s'engage en faveur de deux changements majeurs :

- 1- Travailler en priorité en partenariat avec les organisations composées de femmes et d'hommes qui défendent leurs droits économiques, sociaux et culturels, et qui luttent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.¹
- 2- Développer de nouvelles alliances avec les organisations et les mouvements sociaux qui agissent en France en faisant le lien entre les effets, ici et ailleurs, d'un même modèle économique qui creuse les inégalités et renforce l'injustice partout.²

Et se fixe six priorités principales :

- Défendre la **souveraineté alimentaire** en favorisant la transition écologique, la défense des biens communs, les alternatives au libre-échange et la justice climatique.³

1 Travailler en partenariat avec les organisations qui luttent pour la défense des droits économiques, sociaux et culturels, les atteintes à l'environnement et toutes formes de domination sociale, raciale et de genre...

motif : lutter contre les inégalités hommes femmes est indispensable mais reste insuffisante à défaut de liens avec les luttes contre les inégalités sociales, raciales... à l'exemple de l'affichage d'une meilleure parité au parlement au prix de l'oubli d'une représentation de certaines catégories sociales

Pourquoi l'utilisation du terme « priorité » il n'est pas indispensable à partir du moment où l'objet du travail en partenariat est précisé.

2 Renforcer le mouvement social qui lutte contre les politiques néolibérale en travaillant plus particulièrement à renforcer les liens entre les luttes contre les inégalités Nord/Sud et et ces mêmes luttes au niveau Nord/Nord.

motif : AIFrance Peuples Solidaires se trouve parfois en partenariat mais aussi en « concurrence » avec d'autres ONG qui ont des activités similaires et ont parfois plus de moyens, montent des dossiers de financements de projets qui sont retenus avant les nôtres... Nous avons intérêt à avoir des spécificités qui interpellent et nous permettront de mieux nous mettre en complémentarité avec ces ONG, au niveau local comme au niveau national. Les liens entre les questions de solidarité internationale et de solidarité locale pourraient constituer un matériau pour l'avenir, pouvant combler l'absence d'appels urgent et motiver à terme tout aussi bien nos adhérents

3 Remarque sur l'alignement de thèmes. Ont-ils pour but de communiquer pour justifier des demandes de subventions ? Par ailleurs, certains thèmes comme les biens communs méritent d'être précisés.

- Promouvoir la **dignité au travail** en soutenant les organisations de travailleuses et de travailleurs qui se mobilisent pour la défense de leurs droits, leur sécurité et leur dignité, et en dénonçant en particulier les pratiques des multinationales donneuses d'ordre. ⁴
- Défendre les **droits des femmes** en luttant contre les discriminations et les inégalités de genre (*) au travail, et soutenir les syndicats et les organisations de défense des droits économiques, sociaux et culturels des travailleurs et des travailleuses.⁵
- Promouvoir l'adoption, aux niveaux national, régional et international, de législations opposables et contraignantes en matière de **responsabilité sociale et environnementale des entreprises**.⁶
- Renforcer notre **mouvement militant** et la complémentarité des actions et des compétences de ses différent·e·s acteurs et actrices : les groupes locaux, les adhérent·e·s individuel·le·s, les signataires des Appels Urgents, l'équipe salariée et les élu·e·s des instances.⁷
- Consolider notre **organisation et notre mode de gouvernance**. ⁸

4 C'est à ce niveau que devrait figurer la référence aux syndicats

5 La petite * fait référence à la notion de féminisme intersectionnelle (*) c'est la notion employée par la fédération. Il s'agit finalement de faire le lien entre domination hommes femmes avec les autres types de dominations ce que nous avons exprimé dans le point 1.

6 *Rappel du collectif de l'éthique sur l'étiquette et de la nécessité de construire un rapport de force pour aboutir à des mesures contraignantes*

7 *Renforcer notre mouvement en s'impliquant dans des dossiers communs avec d'autres ONG -par exemple avec le CCFD et le Secours Catholique dans le cadre des 15 propositions de 2017- en tissant des liens entre les groupes et les adhérents individuels et les signataires des appels urgents.
motif notre travail en complémentarité en apportant notre spécificité en accord avec le point 2 des deux changements majeurs*

8 *améliorer nos modes d'organisation voire en innover pour parvenir à un meilleur fonctionnement démocratique.*